

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More du 26 juin 2019

La réunion se tient à l'hôtel Renaissance Bruxelles, rue du Parnasse, 19, 1050 Bruxelles, Belgique.

Le Président, Christian Bonn Falleur, ouvre la séance à 15h30, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président rappelle qu'en vertu de la réforme des structures, approuvée par l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009, l'Institut se compose de deux associations, l'une de droit français et l'autre de droit belge, ayant chacune les mêmes membres, les mêmes compositions d'Assemblée générale et de Conseil d'Administration. Nous tenons donc officiellement aujourd'hui deux assemblées, une pour chacune des associations, et une assemblée non statutaire qui présentera un rapport de gestion et des comptes consolidés de l'Institut.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018 (*annexe 1*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Discussion et approbation du rapport d'activité et du rapport financier 2018

Rapport d'activité

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2018 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année.

Le rapport d'activité 2018 est approuvé.

Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2018 (*annexe 2 bis*).

Les revenus. Les revenus 2018 ont été de 320 626 euros. L'exercice 2018 constitue un retournement de situation très favorable par rapport à 2017, très mauvaise année avec des revenus extrêmement bas, à 92 726 euros. Les cotisations et dons totalisent 231 285 euros contre 72 355 euros en 2017. Cette année, nous avons bénéficié d'un don particulièrement important d'une fondation (182 560 euros) pour financer notre programme de travail « Education ». Hors dons « conditionnels », pour un total de 196 560 euros, les cotisations et dons se sont maintenues pratiquement au même niveau (31 726 euros). Les revenus de contrats d'études, subventions et activités ont eux aussi connus un rebond très important : 89 340 euros contre 20 371 euros l'année précédente.

Les dépenses. Les dépenses ont été de 219 666 euros, contre 176 164 euros en 2017. L'ensemble des postes de dépenses a augmenté du fait d'une augmentation des contrats et d'une augmentation salariale. Les biens et services divers hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements ont été de 39 631 euros à comparer à 28 458 euros en 2017. Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements de 80 460 euros (contre 62 832 euros en 2017) sont à mettre en regard des recettes des dons conditionnels, contrats et activités de 283 900 euros, dégagant une marge brute positive de 203 440 euros par rapport à une marge brute négative de 2 461 euros en 2017. Il est important toutefois de noter qu'une grosse partie de ses revenus couvrent des programmes se poursuivant en 2019.

Le résultat. L'exercice se termine avec un résultat consolidé en boni de 100 960 euros contre une perte de 83 438 euros en 2017. Notre fonds social consolidé, après report de ce bénéfice consolidé, s'élève au montant négatif de 205 497 euros contre un montant négatif de 306 457 euros au 31 décembre 2017. Le retournement attendu de la situation financière de l'Institut s'est confirmé pour l'année 2018. Il faudra toutefois parvenir à consolider cette amélioration dans les années à venir et réduire drastiquement le niveau des dettes de l'Institut.

Le rapport financier 2018 est approuvé.

3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) de l'exercice 2018

Comptes consolidés

Le Président présente et commente les comptes consolidés de l'Institut Thomas More pour l'exercice 2018 (*annexe 3*).

Les comptes consolidés pour l'exercice 2018 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2018 (*annexe 3F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2018 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More asbl Belgique

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2018 (*annexe 3B*).

L'Assemblée générale se prononce pour la continuation de l'activité de l'Institut Thomas More asbl Belgique.

Les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2018 sont approuvés. Ils seront, selon la loi, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles.

4. Discussion et approbation du budget 2019

Le Président présente et commente le budget prévisionnel 2019 (*annexe 4*). Comme il vient de l'évoquer, l'année 2018 a été bonne sur le plan financier. 2019 s'annonce plus difficile.

Une discussion s'engage sur la trop grande modestie des dons de personnes individuelles. Le Président fait part à ce sujet des difficultés rencontrées en Belgique dans la campagne de levée de fonds. Jean-Thomas Lesueur fait le même constat en France.

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé.

5. Décharge aux administrateurs

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

6. Discussion stratégique

Le Président ouvre la discussion.

Jean-Pierre Schaeken Willemaers signale en outre la publication de son livre *L'avenir du système électrique européen*, aux éditions Technip, pour le mois d'octobre prochain. Il demande en outre qu'un effort soit accompli afin d'accroître la visibilité de l'Institut Thomas More en Belgique et de rechercher des experts et des contributeurs belges. Le Président et Jean-Thomas Lesueur abondent dans son sens et indiquent qu'ils vont préparer un plan d'action en ce sens.

7. Questions diverses

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 17h30.